

Nantes, le 6 février 2019

## La Région des Pays de la Loire au côté des salariés d'Arjowiggins pour la défense de leur emploi

Les projets de reprise des usines Arjowiggins de Saint-Mars-la-Brière et de Bessé-sur-Braye sont désormais connus et le Tribunal de Commerce de Nanterre devrait arrêter sa décision le 6 mars prochain.

Les repreneurs potentiels doivent mettre à profit ce délai pour améliorer leurs offres en matière de financement et de préservation de l'emploi, notamment.

Je mesure la légitime inquiétude qui est celle, aujourd'hui, des 830 salariés sarthois d'Arjowiggins et de leur famille, mais aussi des salariés des nombreuses entreprises sous-traitantes, qui craignent pour leur avenir.

C'est la raison pour laquelle, je demande, en premier lieu, à l'Etat, actionnaire du groupe Sequana, maison-mère d'Arjowiggins, de mettre tous ses moyens en œuvre pour favoriser l'aboutissement des solutions de reprise permettant d'assurer un avenir industriel aux sites de Bessé-sur-Braye et de Saint-Mars-la-Brière et de sauvegarder, ainsi, un savoir-faire et des compétences sur notre territoire.

Je réaffirme, également, la volonté de la Région des Pays de la Loire de prendre toute sa part dans le redémarrage industriel de ces usines et de conjuguer ses efforts à ceux de l'Etat, pour donner toute leur chance à ces projets de reprise.

Elle mobilisera, pour y contribuer, tous ses dispositifs de soutien à la reprise d'entreprise et œuvrera également en faveur du reclassement professionnel des salariés qui viendraient à perdre leur emploi.

Les salariés sarthois d'Arjowiggins peuvent compter sur ma détermination à défendre leur avenir professionnel et celui de leur outil de travail.

**Christelle Morançais**

**Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire**

### CONTACT PRESSE

**Gwenola Cariou Huet** : [Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr](mailto:Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr) / 02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92